



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Direction départementale des territoires  
et de la mer du Pas-de-Calais**  
Délégation à la mer et au littoral

## **ENQUETE PUBLIQUE**

**du 12 juin 2023 au 12 juillet 2023**

### **Autorisation d'exploitation de cultures marines**

références : article R. 923-25 du code rural et de la pêche maritime  
articles 123-1 à 123-46 du code de l'environnement

### **C A H I E R d'observations formulées auprès de la mairie de LE PORTEL**

La demande d'autorisation d'exploitation de cultures marines n° 23/0010 ayant fait l'objet d'une annonce et d'une enquête par **affiche apposée du 26 mai 2023 au 12 juillet 2023 inclus** :

- en mairie de Wimereux, Boulogne-sur-mer, Le Portel et Equihen ;
- à la direction départementale des territoires et de la mer / délégation à la mer et au littoral ;

n'a pas fait l'objet d'observations (1)

a fait l'objet d'observations ci-jointes (1)

Fait à Le Portel, le 30 mai 2023

le CE  
-

**NOTA** : Les observations devront être datées et signées par leurs auteurs.  
En effectuant leur transmission, les maires peuvent y joindre l'AVIS des conseils municipaux.  
Tout cahier ouvert dans une mairie non parvenu au chef-lieu du quartier dans les quinze jours de la clôture de l'enquête est réputé ne contenir aucune observation.

(1) biffer les mentions inutiles.



*Clos et arrêté le présent cahier  
d'observations ne contenant aucune  
observation.*  
olivier BARBARIN le 13 juillet 2023  
le Maire

Mairie de Le Portel